

Edito :

A l'aube de cette nouvelle année, bissextile de surcroît, les équipes **KALISTA** sont heureuses de vous souhaiter une superbe année 2024 ! Ce sera l'opportunité de pouvoir retrouver de la sérénité dans nos organisations qui ont su appréhender les différentes crises.

Après un cycle inflationniste avec une courbe exponentielle, la progression s'adoucit enfin ! L'ensemble des sites **KALISTA** a cherché à maîtriser au mieux les augmentations des fournisseurs qui ont oscillé autour de 30 %, voire davantage pour les énergies, afin de pouvoir permettre à nos clients de bénéficier de prestations à coûts raisonnés.

En parallèle, nous avons poursuivi notre politique d'investissement sur l'ensemble des structures, ce qui nous a permis de répondre aux sollicitations de plusieurs clients, non seulement au niveau territorial mais également au niveau national. Dans la continuité, le projet de déménagement d'un des sites ESAT verra le jour à la fin du 1er semestre 2024. Il offrira à notre clientèle de nouveaux services que nous serons heureux de vous faire découvrir; mais c'est surtout un cadre de travail moderne et adapté dont bénéficieront les professionnels et travailleurs.

Egalement, les Entreprises Adaptées de **KALISTA** vont accompagner les entreprises et collectivités qui auront à respecter les nouvelles réglementations en matière d'obligation du tri à la source des biodéchets pour tous. La loi N°2015 -992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte prévoit une systématisation du tri des biodéchets à la source d'ici 2025 pour tous les acteurs y compris les particuliers (titre IV, Art.70). Le paquet économie circulaire de l'Union Européenne adopté début 2018 exige que les pays de l'UE mettent en place le tri à la source des biodéchets au plus tard le 31 décembre 2023.

C'est avec plaisir que les équipes KALISTA répondront à vos attentes pour tous vos projets de 2024 !

Guillaume FOLIOT - Directeur de l'EA Kalistâ



Page 2



Réaménagement de l'atelier GED et actions autour de l'employabilité

Page 3



De nouvelles prestations

Page 4



Intégration de nouvelles machines outils

Nouvel aménagement de l'atelier spécialisé dans la numérisation/impression sur le site de Marolles-les-Braults



Cette évolution des locaux vise à offrir un environnement adapté à ses besoins spécifiques, sur une superficie d'une centaine de mètres carrés. C'est un espace confortable, agréable et propice à la concentration pour cette activité administrative, tout en optimisant les postes de travail et les flux. Ce nouvel aménagement de l'atelier numérisation/impression représente une opportunité pour développer ses activités dans des conditions optimales, tout en répondant aux besoins croissants de sa clientèle.

Il sera également un atout pour valoriser son expertise et sa capacité à mener des projets de numérisation grand format ou encore d'albums photos familiaux de qualité. Ces projets en réflexion permettront à KALISTA de se positionner sur ces marchés de plus en plus prisés par les particuliers et les entreprises, de manière durable et compétitive.

En somme, l'aménagement de cet atelier numérisation/impression s'inscrit dans une démarche d'optimisation des conditions de travail, tout en renforçant sa capacité à proposer des services de haute qualité.



Une année d'actions pour l'employabilité des travailleurs

L'année 2023 a été sous le signe de la formation professionnelle afin d'améliorer l'employabilité des travailleurs. L'ESAT Kalistâ Le Mans a retenu deux axes, la montée en compétences dans les savoir-faire et l'amélioration de l'employabilité par le développement des savoir-être et de la mobilité.

La montée en compétences se traduit pour l'équipe Jardins Espaces Verts par la maîtrise de la conduite de la nouvelle tondeuse autoportée articulée en coupe frontale et la conduite de chantiers en autonomie.

Pour l'équipe d'opérateurs de tri manuel en entreprise, le poste de cariste est pérennisé avec deux chauffeurs.

Les savoir-être sont également un axe fort. Tous les travailleurs de l'ESAT Kalistâ Le Mans ont suivi une formation sur la posture professionnelle en entreprise. Compétences qui ont pu être réinvesties lors des 3 DUODAYS mis en place en Novembre 2023.

L'ESAT Kalistâ Le Mans compte 5 personnes en cours de passation du permis B avec déjà 2 codes obtenus. Ainsi, les travailleurs sont accompagnés dans l'acquisition d'un pré-requis professionnel.



Félicitations aux travailleurs de l'ESAT Kalistâ qui s'investissent dans l'évolution de leurs projets professionnels.

De nouvelles prestations chez Kalistâ !

Activité de marquage à Saint-Calais



L'ESAT Kalistâ de Saint-Calais se diversifie et se modernise en développant une activité marquage et réalisation de goodies.

Pour répondre à de nouveaux besoins des clients et redynamiser l'atelier textile, l'ESAT a fait le choix d'acquérir des outils de marquage et flocage.

Cette diversification répond également aux besoins des travailleurs, toujours partants dans les nouveaux projets. Ils sont ainsi fiers de pouvoir réaliser le flocage de t-shirt, sweat, polo, casquette, stylo, etc... Et de voir une vraie finalité dans leur travail.

Dès à présent, nous pouvons répondre aux demandes de marquage sur les vêtements avec ou sans fourniture des textiles. Ce qui nous a déjà permis de travailler avec certains clients, mais également pour les équipes Jardins Espaces Verts de l'ESAT et de l'EA du Mans et de Saint-Calais.

Nous ne comptons pas en rester là et envisageons déjà de développer l'activité en investissant dans d'autres moyens de personnalisation, comme la sérigraphie, le marquage laser ou autres....

Permettre à chaque site de se démarquer par une activité spécifique favorise la différenciation et la valorisation de son image.

Offre autour du compostage par l'EA La Flèche

Collecte en porte à porte, bornes spécialisées... À partir du 1er janvier 2024, les collectivités territoriales sont tenues de mettre en place un tri à la source des biodéchets pour les particuliers, dans le cadre du service public de gestion des déchets. Cela fait suite à la directive cadre européenne sur les déchets et à la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (loi AGEC).

Kalista environnement accompagne les entreprises, les collectivités et les particuliers dans des solutions de tri à la source de déchets organiques.

La responsable du site formée en 2023 en tant que guide composteur perfectionnera son accompagnement en 2024 en devenant maître composteur pour répondre aux problématiques sur les territoires.

Kalistâ Environnement la Flèche pourra vous fournir sur devis des composteurs en bois et une prestation sur la sensibilisation et le suivi.

Une seule devise "Nourrit la terre qui nous nourrit".



UN INVESTISSEMENT IMPORTANT SUR LES MACHINES OUTILS

L'association APAJH 72-53 soutenue par l'ARS (Agence Régionale de la Santé) des Pays de La Loire a répondu au fort besoin en investissement permettant de renouveler et moderniser les machines outils et autres biens dont l'objectif est de permettre aux travailleurs de gagner en compétences et en autonomie dans le cadre de leur travail.

Sur le site de l'ESAT Kalistâ de La Flèche, ce sont deux investissements importants pour les ateliers de menuiserie et d'électromécanique avec l'acquisition d'un centre d'usinage pour le bois et d'une machine de coupe/dénudage de câbles électriques.

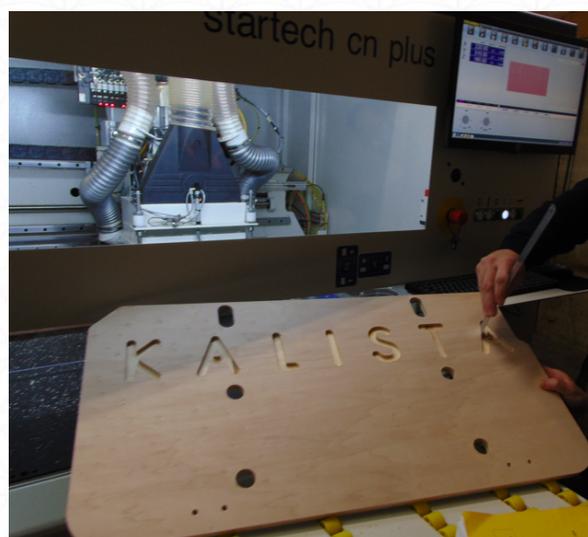
La modernité de ces équipements développera les compétences des travailleurs vers une plus grande technicité, via l'accès au numérique, l'amélioration des conditions de travail et la fiabilisation de la productivité.

La plus-value apportée à nos clients est d'assurer la qualité et la fiabilité des productions ainsi que de pouvoir répondre à de nouvelles fabrications.

Les travailleurs sont enthousiastes et se projettent déjà dans les formations et créations à venir.



Centre d'usinage en menuiserie



Machine de coupe et dénudage de câbles électriques

